



BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°42 – JANVIER 2018

Le mot du maire



C'est au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel que je vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur, joie et réussite.

Que chacun de vous s'épanouisse dans sa vie professionnelle et familiale tout au long de cette année 2018.

Que vos projets s'accomplissent avec succès.

L'année 2017 vient de se terminer. La commune a connu plusieurs changements :

L'entreprise CICS s'est installée sur la zone du Pâtis dans des locaux flambant neufs. Cet outil de travail performant va être une vitrine pour l'exercice de l'activité d'isolation cloisons sèches et menuiseries dirigée par Yann DANION.

L'entreprise THERMO COLOR Bois s'est installée près de l'entreprise JOUEN frères sur cette même zone. L'activité de bois chauffé THT sans produit chimique pour tout le grand Ouest est sous la direction de Stéphane JOUEN.

Les serres à tomates se sont également développées en doublant leur surface de production de 15 000m² à 30 000m². Son dirigeant Yannick BERNARD va employer une trentaine de salariés en saison.

Un parc éolien composé de 8 éoliennes dont 3 sur le territoire communal a été mis en service le 30 septembre 2017 par la société Elicio.

Un cabinet infirmier a également vu le jour sur la commune en mars 2017 : Corinne et Benoît ARCENS ont installé leur cabinet « 8 rue du Tertre » à proximité de la boulangerie. N'hésitez pas à contacter ces professionnels de la santé à l'écoute des patients et déjà très appréciés.

En avril 2017, nous avons eu la réouverture du restaurant le Saint Nicolas par Maryse et Johny REDON qui tiennent également la boulangerie multiservices depuis quatre ans. Effectivement, il faut une bonne organisation. Nous leur faisons confiance.

Mme Sophie CHANUT s'est installée au « 1 la croix » et y a transféré son activité d'architecte depuis le 1er janvier.

N'oublions pas le bar-tabac-station-taxi de Marie-Thé et Bruno BEAUDOUX qu'ils tiennent depuis des décennies en contribuant au dynamisme de la commune.

À Saint-Nicolas nous avons la chance d'avoir un tissu d'activités varié tant dans l'industrie que l'artisanat, le commerce, la santé ou l'agriculture.

Ce panel d'activités contribue chaque jour à la vie de notre commune. Ces activités nécessitent un fort investissement sur les plans financier et personnel. Préservons-les.

En 2018, les travaux d'extension et de restructuration de la salle polyvalente vont débuter en février pour 9 mois. Il est prévu de doubler la capacité d'accueil et de créer un local de rangement des tables et chaises.

Cette année, le conseil municipal va lancer les études pour un aménagement et une extension des vestiaires du foot. Ce projet pourrait voir le jour en 2019-2020 si les aides financières de l'Etat et du Département sont accordées.

Concernant le Lotissement des jardins du stade, 8 lots sur 12 ont été vendus et les permis de construire accordés. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie. Le prix de vente reste inchangé à 15€ le m² viabilisé.

Suite à différents cambriolages et à la demande de quelques administrés, il est projeté la mise en place par secteur du dispositif « voisin vigilant ». Les personnes intéressées pourront s'inscrire en mairie. Une réunion publique d'information avec les services de Gendarmerie sera organisée en mars ou avril.

Je ne peux terminer ce mot sans avoir une pensée pour toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la vie de la commune par le biais des différentes associations. Merci au bénévoles qui ont contribué à la pose de la crèche du calvaire et des illuminations dans le bourg. Merci aux personnes qui ont participé aux matinées citoyennes pour le nettoyage et l'entretien des espaces verts. L'opération sera renouvelée au printemps. Merci par avance à ceux qui voudront bien se joindre à nous.

Merci à tous et félicitations pour votre disponibilité et vos actions qui rendent notre commune toujours plus forte et plus vivante, plus chaleureuse et accueillante.

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur notre commune, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Je les invite à se faire connaître et à s'associer aux activités à travers les différentes associations. C'est la meilleure façon de faire connaissance avec la population Nicolasiennne.

Bonne Année 2018.

Le Maire
Jean-Claude RIALLIN

Les naissances il y a 100 ans...

TABLE ANNUELLE DES ACTES DE NAISSANCES de la commune de *Saint Nicolas du Certy*
pendant l'année 1918, dressée en exécution du Décret du 20 juillet 1807.

N ^{os} DES ACTES SUR LE REGISTRE	NOMS ET PRÉNOMS	DATE DES ACTES
9	<i>Bayon</i> <i>Chérie Marie Françoise</i>	<i>Dix et un juillet.</i>
10	+ <i>Beaudouin</i> <i>Philomine Marie Marie ange</i>	<i>Quatre septembre</i>
3	+ <i>Banion</i> <i>Amel Jean Baptiste</i> <i>Pierz Marie</i>	<i>Dix sept avril.</i>
11	<i>Banion</i> <i>Jean Baptiste</i>	<i>Dix septembre</i>
13	+ <i>Garnier</i> <i>Etienne Jean Marie</i>	<i>Vingt deux novembre</i>
1	<i>Morin</i> <i>André Mathurin Marie</i>	<i>Cinq avril.</i>
6	+ <i>Manneroye</i> <i>Ernest Pascal Marie</i>	<i>Dix huit Mai.</i>
11	<i>Ollivier</i> <i>Alexis Joseph Pierre Marie</i>	<i>Vingt et un avril.</i>
12	+ <i>Porjore</i> <i>Odette Marie Françoise</i>	<i>Vingt six octobre</i>
2	<i>Renaud</i> <i>Alphonse Jean Baptiste</i>	<i>Sept avril.</i>
5	Reconnaissance de <i>Renaud</i> <i>Alphonse Jean Baptiste</i>	<i>Premier Mai.</i>
4	<i>Renaud</i> <i>Hélien Jean Marie</i>	<i>Huit juin</i>
8	Reconnaissance de <i>Renaud</i> <i>Hélien Jean Marie</i>	<i>Douze juillet.</i>

Le Maire de la Commune de *Saint Nicolas du Certy*, certifie l'exactitude de la présente table du registre des naissances, qui contient onze actes de naissances et deux actes de reconnaissances.

A *Saint Nicolas du Certy*, le premier janvier, mil neuf cent dix neuf.

Pour le Maire absent
L'adjoint
Ugo



Chiffré et parafé pour dernier feuillet lesdits jours et an que devant
Ugo



NAISSANCES

Louis DUBOIS

26, la vallée

Le 03 janvier

Fils de Florent DUBOIS et Jacinthe OLLIVIER-HENRY

Diogo COTTEN

20, rue du tertre

Le 21 mai

Fils de Julian COTTEN et Carole MONTFORT

Morgann MARIE

1, le clos neuf

Le 28 novembre

Fille de Mickaël MARIE et Chrystel ARON

Liana MACE GIET

1, la noë

Le 04 décembre

Fille de Nicolas MACé et Alexandra GIET

Félicitations aux heureux parents



MARIAGES

Emmanuelle MARTINS et Freddy GUILLEMOT

Le 14 juillet

Félicitations aux jeunes mariés



DECES

Mr RICAUD Daniel - 64 ans

Mr CHANUT Roger - 87 ans

Mme NOEL Armandine - 74 ans

Mr LEPINAYE Marcel - 77 ans

Le 03 février

Le 23 mars

Le 02 août

Le 22 août

Sincères condoléances aux familles



Permis de construire accordés :

-BOUSSOT Didier 8, rue de l'école	Construction garage
-CHANUT Simone 1, les jardins du stade	Construction maison habitation
-Commune ST NICOLAS 3, rue de l'école	Extension salle polyvalente
-EARL ST NICOLAS Les rues de bas	Construction serres en verre
-GAEC DU BOIS ROBERT Le Bois Robert	Construction stabulation, silo, fosse et abri
-HERVE Alyssa 6, les jardins du stade	Construction maison habitation
-LOUËR Lionel 4, les jardins du stade	Construction maison habitation
-NOBLET Luc 12, Domaine du Pont Bily	Construction véranda

Déclarations préalables accordées :

-CHENAIS Didier 16, la bridelaie	Création fenêtre de toit
-DUBOIS Pierre 1, la bridelaie	Création baie vitrée
-MARQUET Jean-Yves 1, la piboulaie	Construction véranda
-POYAC Janick 1, les landiers	Panneaux photovoltaïques

Les délibérations 2017

Conseil Municipal du 17 janvier

Projet d'extension de la salle polyvalente : plan de financement
Subventions aux associations
Convention école Ste -Thérèse
Subvention voyage éducatif
CCVOL : modification de l'attribution de compensation
CCVOL : approbation du rapport de la CLECT pour transfert de la compétence voirie, centre d'incendie et secours et transports scolaires
Plan communal de sauvegarde : désignation d'une commission de travail
Acquisition d'un tracteur, chargeur et épareuse
Remise en état de la clôture au nord de la salle polyvalente
Projet d'extension de la salle polyvalente : demande de subvention parlementaire
Forêt communale de Grisan : coupes de bois 2017
Location parcelle à Mr PLANTARD Patrick

Conseil Municipal du 28 février

Approbation des comptes administratifs 2016
Approbation des comptes de gestion 2016
Indemnités du maire et des adjoints
Programme de voirie 2017
Désignation d'un conseiller municipal pour siéger au sein de la CLECT
Commission intercommunale des impôts directs : désignation des commissaires
Approbation des statuts du Syndicat de l'Eau du Morbihan
Opposition au transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme aux établissements publics de coopération intercommunale
Emprunt de financement du tracteur, chargeur et épareuse
Loyer locaux commerciaux
Eau du Morbihan : désignation des délégués

Conseil Municipal du 04 avril

Taux d'imposition 2017
Affectation des résultats de fonctionnement 2016
Budgets primitifs 2017
Renouvellement ligne de trésorerie
Maison ROUILLE : exercice du droit de préemption
Projet d'extension de la salle polyvalente : contrat de maîtrise d'œuvre

Conseil Municipal du 13 juin

ONF : plan d'aménagement de la forêt communale de Grisan et programme d'actions 2017
Budget commune : décision modificative 1
Lotissement du stade : vente du lot 12
Dissolution du syndicat intercommunal transports scolaires.
Décision d'audit pour contrats d'assurances
Achat parcelles à CHATEL Sylvie
Cimetière : aménagement d'un espace cinéraire avec cavurnes

Conseil Municipal du 30 juin

Elections des délégué et suppléants en vue de l'élection des sénateurs
Subvention pour l'équipement numérique de l'école Ste-Thérèse
Convention de passage sur une portion de parcelle communale Zac des Pâtis
Budget commune : décision modificative 2

Conseil Municipal du 12 septembre

Programme de voirie 2018 : demande de subvention départementale
Vente pavillon 10 domaine du Pont Bily
Budget assainissement : décision modificative 1
Achat de terrains Coismeu : Sérazin et Dubois
Convention paie avec le CDG 56
Biens vacants et sans maître : successions Maillard, Ricaud et Denoual
Subventions aux piégeurs 2017

Conseil Municipal du 07 novembre

Résultats audit contrats assurances
Tarifs Halles de la Guette 2018
Tarifs assainissement collectif 2018
ONF : coupes de bois 2018
Achat de terrain Coismeu – Deroche
Budget commune : décision modificative 3

Conseil Municipal du 19 décembre

Enquête publique : extension méthanisation par GAEC des Friches
Demande de subvention MFR de Ruffiac
Vente pavillon : remboursement emprunt auprès du Crédit Foncier
Achat de terrains Le Pont Bily

Bulletin d'informations par mail

Si vous souhaitez recevoir le bulletin d'informations municipales par mail, il vous suffit de vous inscrire en mairie en appelant au 02.97.93.71.57 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante :

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Le bulletin vous sera transmis dès parution et vous contribuerez ainsi à l'économie de papier engagée par la municipalité.

Vous pouvez également consulter les bulletins parus depuis 2014 sur le site internet :

saint-nicolas-du-tertre.fr

Les travaux et projets

Travaux de voirie 2017

Des travaux ont été réalisés à l'automne sur les secteurs suivants :

- Rue de l'école
- Le Bois Robert
- Chemin la Vallée
- Pont Bascule

Salle polyvalente

La municipalité a décidé d'engager des travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente : remplacement de la chaudière fuel par un système aérothermique, rafraîchissement des peintures intérieures, remplacement du bardage extérieur, extension coté sud sur la partie terrasse. En raison du changement d'architecte, les travaux ont pris du retard et vont débuter en février pour une période de 9 mois. La salle polyvalente devrait rouvrir ses portes en décembre 2018.

Lotissement du stade

Ils restent actuellement 4 lots disponibles à la vente au tarif de 15 € le m².



Maison Rouillé

La commune s'est portée acquéreur de la maison Rouillé située "34 rue du tertre", à l'intersection de la route de Tréal. La propriété va être divisée en 2 lots : 1 lot bâti au prix de 26000 € et 1 second lot à bâtir au tarif de 15 € le m².

Pour toute information, prenez contact en mairie.



Carte d'identité et passeport biométrique

La Bretagne a été désignée région pilote pour la mise en place de nouvelles procédures de délivrance des cartes d'identité.

Depuis le 1er décembre 2016, pour faire ou refaire sa carte d'identité, il faut désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif numérique de recueil (mairie de Malestroit, Guer, Ploërmel...), qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile.

Pour gagner du temps, il est conseillé de prendre rendez-vous auprès de la mairie choisie et de pré-remplir un formulaire en ligne sur le site officiel de l'administration française : www.servicepublic.fr

La carte d'identité sera en tous points semblable à celle actuellement en vigueur. Elle restera gratuite pour une première demande et facturée 25 euros en cas de perte.

Repas du CCAS



Le repas s'est tenu le dimanche 08 octobre à la salle polyvalente. Les personnes âgées de 70 ans et plus, le conseil municipal, les membres du CCAS, le personnel communal et les présidents d'associations communales étaient présents.

Les doyens présents : Léonie et Louis CAVALON
Lucie MORIN et Ernest MONNERAYE

Service national – Parcours de citoyenneté

Tous les jeunes français et Françaises (ou leur tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Il leur sera établi une attestation de recensement. Cette démarche déclenche également leur inscription sur la liste électorale.

Entre 18 et 25 ans, ils seront invités à effectuer la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). A l'issue de cette journée, un certificat de préparation leur sera remis.

Collecte de tontes de pelouse

Vous avez la possibilité de venir déposer vos tontes de pelouse au Gaec des Friches. Ces tontes viendront alimenter la méthanisation en service sur l'exploitation.

Tontes uniquement – pas de feuilles ni de branchages

Bibliothèque

Après 2 années d'ouverture, les bénévoles se font rares et celles qui restent risquent de s'épuiser. Ce serait dommage, c'est une équipe dynamique toujours en recherche d'animations pour petits et grands. Nous faisons donc appel aux bonnes volontés ; il n'est pas nécessaire d'être qualifié pour assurer une permanence. Certes aimer les livres est un plus.

Une heure ou deux, c'est vite passé et cela permet aux autres de souffler, surtout le samedi matin.

Nous poursuivons différentes animations pendant les vacances scolaires.

La boîte à livres installée près des lavoirs connaît une bonne fréquentation ; elle est pour l'instant à l'abri et sera remise aux beaux jours.

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication, leur créativité et leur disponibilité.

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux s'est tenue le samedi 6 janvier devant une assemblée nombreuse. S'en est suivie la remise officielle des diplômes d'honneur du travail pour 5 Nicolasiens. Un buffet très apprécié préparé par Maryse et Johny accompagné du verre de l'amitié a clôturé la matinée.



Matinée citoyenne

Une matinée citoyenne a été organisée le 7 juillet afin de nettoyer et tailler les espaces verts communaux. Un grand merci aux participants pour leur collaboration précieuse et efficace. L'opération sera renouvelée au printemps.



1° Quel est le but du dispositif ?

Il a pour vocation de « rassurer la population, améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et accroître l'efficacité de la prévention de proximité ». Dans bien des cas il ne fait qu'officialiser ce qui existe déjà, une solidarité spontanée entre voisins.

2° Quels en sont les acteurs ?

Les habitants d'un quartier (voisins). Leur rôle est d'être attentif à ce qui pourrait paraître anormal ou inhabituel. (Démarchage suspect, véhicule, repérage, fenêtre ou porte ouverte en l'absence des occupants, etc...)

Ils signalent ces faits à un "**voisin référent**" qui est l'intermédiaire avec la mairie ou les forces de l'ordre. Ce dernier peut également relayer des messages et des conseils de mise en garde ou de prudence.

Le maire est un acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Le dispositif "Voisins Vigilants" renforce le maire dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance.

Le maire est chargé, en collaboration étroite avec **la gendarmerie**, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi de ce dispositif.

A ce titre il pourra diffuser des mises en garde ou conseils de prudence en cas de recrudescence de vols ou sur des périodes sensibles (vacances d'été, fêtes etc...)

3° Mise en garde du dispositif

La municipalité informe les habitants de l'existence du dispositif et recense les quartiers et les habitants qui souhaitent y adhérer.

Elle organise une réunion d'information en liaison avec la gendarmerie pour présenter le principe des voisins vigilants et solidaires. Il pourra également être utile de rappeler les conseils élémentaires de prudence et de prévention en matière de cambriolage ainsi que les procédures existantes "TRANQUILITE VACANCES" et enfin la conduite à tenir lors d'un vol avec effraction ou autre incident.

Le voisin "référent" recueille l'adhésion des habitants souhaitant participer à cette démarche et centralise les adresse mail ainsi que les numéros de téléphones portables.

Enfin **la mairie** organise la mise en place de la signalétique "VOISINS VIGILANTS"

4° Suivi et bilan

Un point annuel pourra être fait à l'initiative du maire entre les différents acteurs.

Espace Autonomie Seniors

Au sein de l'intercommunalité et lors des réunions de la commission « Vie Sociale », un questionnaire s'est posé sur le devenir de l'EAS (Espace Autonomie Senior). Les services du département y ont travaillé en envisageant la révision du découpage géographique : proposition de 4 territoires à la place de 7.

Nous avons essayé de déterminer des domaines à privilégier : en premier lieu le maintien à domicile, rompre l'isolement, garder un lien social – accompagner les familles – harmoniser les portages de repas, la mobilité. Ce sont les grandes lignes sur lesquelles nous devons travailler et il sera proposé la mise en place d'un CIAS (centre intercommunal de l'action sociale)

Au niveau national, chaque année, il y a la semaine bleue en octobre dédiée aux Seniors. Cette année nous avons organisé une marche à Ruffiac pour mieux centraliser les actions au sein de l'intercommunalité ; il est souhaité aussi lors de ces journées de garder des liens forts avec les enfants au sein des EPHAD. Cette année un concours Master chef a même été organisé, des ateliers bien-être, des animations autour de la tablette. Une conférence débat sur l'abus de faiblesse a été organisée à Guer en partenariat avec la Gendarmerie (120 participants). L'année 2017 était une année de transition : nous devons harmoniser avec les 3 anciennes communautés de communes sans oublier l'aspect budgétaire. Pour 2018, il est déjà prévu un fil rouge en octobre prochain. Il sera à étudier dans chaque commune.

Au niveau local avec nos collègues de Ruffiac (municipalité et membres du CCAS) et avec Andrée Monneraye nous avons voulu maintenir les après-midi rencontres des 2 communes intitulés « Si on sortait » avec des moyens limités certes. L'après midi du 30 novembre dernier a été appréciée : jeux, films, chants et bien sûr un goûter. Nous allons renouveler un après midi fin février début mars. Ces rencontres sont initiées afin de faire sortir les seniors isolés.

A St Nicolas, nous désirons aussi maintenir le repas des plus de 70 ans qui est aussi un rassemblement intergénérationnel regroupant aussi bien les présidents d'associations que le personnel communal. Nous voulons aussi maintenir les colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans qui sont handicapées, malades ou qui sont en institutions.

Un nouveau service à domicile

Bastien JOUAN est Opticien (diplômé d'état en optique-lunetterie) ; il a de plus suivi une formation d'optométrie, contactologie et pathologie de l'œil.

Monsieur JOUAN se déplace à domicile pour vérifier votre vue, régler vos lunettes, réaliser un bilan visuel etc... Vous ne pouvez ou ne voulez pas vous déplacer contactez-le.

Il se déplace gratuitement, sur rendez-vous. Il se tient à votre disposition pour tout renseignement et conseil.

N'hésitez pas à le joindre par téléphone au **06.20.60.43.07**

Par mail au : contact@vuedemafenetre.fr

Internet : www.vuedemafenetre.fr

Appel au civisme de chacun

Merci de penser à retirer les fléchages que vous fixez sur les poteaux, les arbres pour signaler vos événements familiaux (affichettes, ballons, banderoles etc...)

De même, sous les halles pensez à retirer fils, punaises, vis et objets divers.

L'ADMR de RUFFIAC, la référence du service à la personne.

Un service à domicile qui offre des prestations pour une meilleure qualité de vie, un relais de proximité afin d'apporter une aide personnalisée dans le respect du choix de vie des personnes aidées.

Le 14 Septembre 2017, le Conseil d'Administration a élu Pierre Moisan à la Présidence de l'association. Le Bureau est également composé d'une secrétaire Brigitte Bouin, d'une trésorière Evelyne Frapsauce, d'une responsable planning Renée Poyac ainsi que de responsables communes sur :

- CARO, Béatrice Bocandé et Evelyne Frapsauce,
- MISSIRIAC, Jean Guillemot,
- REMINIAC, Jacqueline Année et Germaine Couëdelo,
- RUFFIAC, Germaine Couëdelo et Annie Rubeaux,
- SAINT LAURENT SUR OUST, Germaine Couëdelo,
- SAINT NICOLAS DU TERTRE, Gabrielle Serazin et Josette Texier-Serazin,
- TREAL, Jacqueline Année.

Vous avez besoin d'aide pour :

- Assurer la garde d'enfants à domicile,
- Réaliser l'entretien du cadre de vie, le repassage,
- Accompagner les personnes fragilisées ou en perte d'autonomie pour l'aide au lever et à la toilette, la préparation des repas, les courses.

Nous vous accompagnons pour la réalisation des demandes d'aide et sommes à votre écoute pour répondre favorablement à vos besoins.

**Prenez contact avec l'ADMR de Ruffiac au 02 97 93 79 66 ou par
mail : admrruffiac@gmail.com**

**Le bureau est situé au : 9 rue du tilleul à Ruffiac
Ouvert du Lundi au Jeudi de 10h00 à 12h00**

Trois gammes de service sont proposées :

AUTONOMIE

- Accompagnement à la personne
- Téléassistance FILIEN ADMR
- Aide à la mobilité

DOMICILE

- Ménage, repassage
- Accompagnement aux courses

FAMILLE

- Aide aux familles fragilisées
- Garde d'enfants à domicile

Internet

Actuellement le débit internet est très réduit à certains moments de la journée (surtout lorsque les enfants ne sont pas ou plus à l'école). La multiplication des connexions dans les foyers (ordinateurs, tablettes, portables...) font que l'armoire de connexions est sous-dimensionnée par rapport à la demande et les cartes qui sont à l'intérieur sont trop lentes. Le département, Orange et les collectivités ne veulent pas faire de frais pour améliorer le débit. Ils attendent la mise en place de la fibre optique qui multipliera le débit (débit prévu 100 Mo/s contre actuellement 8 Mo/s lorsque le débit est normal).

Pour cela la Communauté de Communes (EPCI) Oust à Brocéliande Communauté a voté lors du conseil communautaire du 14 décembre le déploiement ci-dessous :

La phase 1 se termine en 2018. Les communes concernées Guer (le centre ville), La Gacilly, Malestroit et le bord de Missiriac

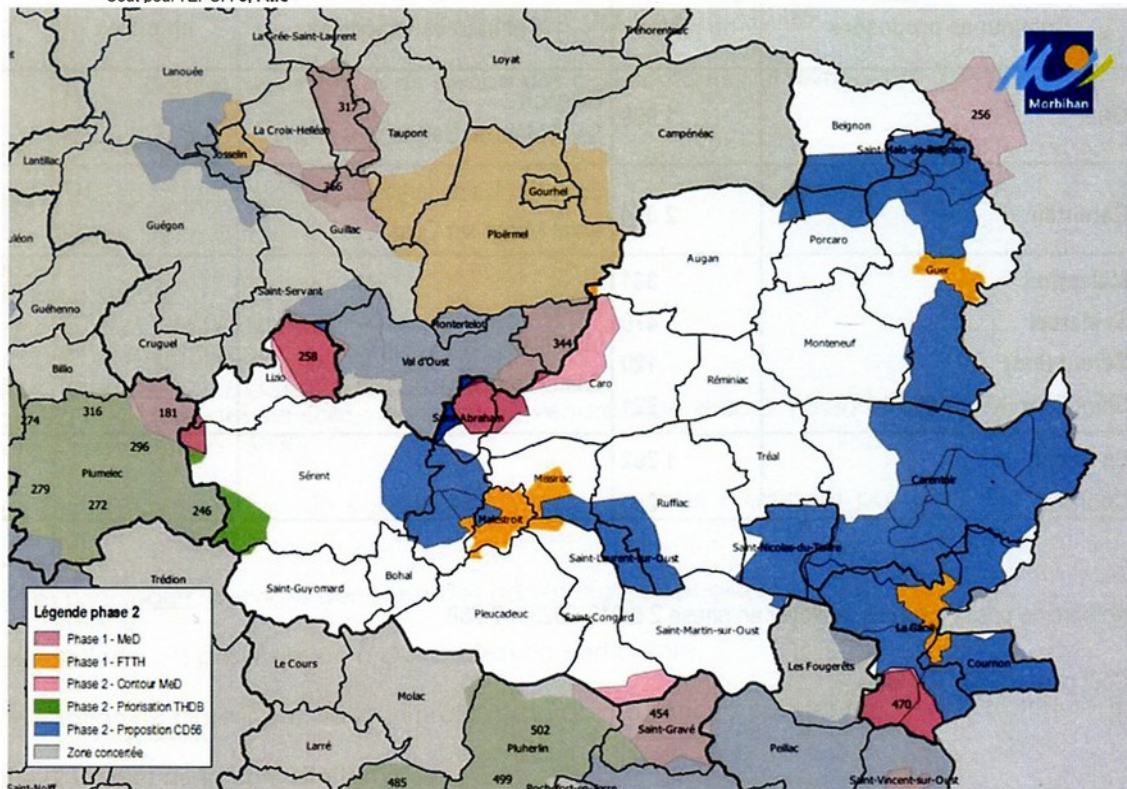
La phase 2 : 2019-2023. Proposée par le Département et actée par les élus communautaires.

Proposition départementale

Communes proposées	nb prises	Communes impactées	nb prises	Total
Guer	1 999	Beignon Saint Malo de Beignon	11 264	2 274
Carentoir	2 064	Saint Nicolas du tertre Saint Martin sur Oust	347 2	2 413
Malestroit	351	Ruffiac	126	1 422
St Marcel	470	Missiriac	122	
Sérent (est)	120	Saint Abraham	12	
Saint Laurent sur Oust	221			
La Gacilly	1 292			1 572
Cournon	280			
Total				7 681

Nombre de prises totales à déployer en phase 2 (2019-2023) : 7 750

Coût pour l'EPCI : 3,4 M€



« Dommages au réseau téléphone »

Vous constatez un incident qui concerne une ressource physique : Poteau, câble, trappe, armoire... et pour lequel il n'y a pas, au départ, de client coupé connu.

Prévenez la mairie dans les meilleurs délais

Particuliers, agriculteurs

Il est impératif d'élaguer vos arbres et haies qui touchent les lignes téléphoniques long des voies communales

A défaut, vous risquez d'être mis en cause lors d'intervention suite à une panne de réseau.

Pensez bien que la qualité du réseau est impactée par le frottement des branches sur les fils.

Merci à vous de faire le nécessaire sur le secteur qui vous concerne.



Nouvelle entreprise sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2018

Sophie CHANUT
Architecte D.P.L.G.

La croix
56910 Saint-Nicolas de terte
chanut.architecte@orange.fr
Tél. 06 86 54 93 86 - 02 97 75 73 13
www.chanut-architecte.com

**CONSTRUCTION
RENOUATION
AMENAGEMENT
CHANTIER
PERMIS DE CONSTRUIRE**

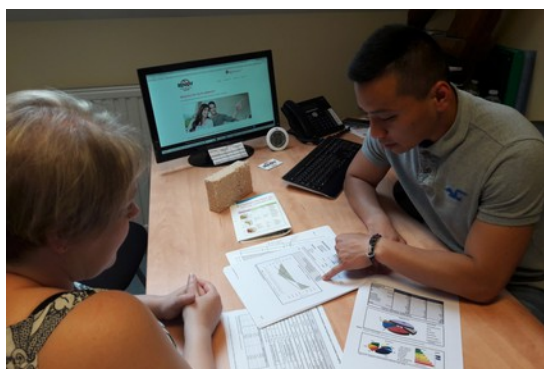
A collage of architectural images including a house exterior, interior renovation, construction site, and various rooms like a kitchen, bathroom, and dining area.

VOUS AUSSI VENEZ BENEFICIER D'UN BILAN ENEGETIQUE

DE VOTRE LOGEMENT



RENOV Info Service est un service local de **conseil neutre et gratuit** en rénovation énergétique (aides financières, chauffage, isolation, menuiserie extérieures, ventilation, énergies renouvelables...) à destination des propriétaires et des futurs acquéreurs. Du simple conseil technique via un entretien avec un conseiller, jusqu'à un accompagnement de A à Z : diagnostic énergétique, programme de travaux, analyse des devis et mobilisation des aides financières.



Vous souhaitez améliorer votre confort ? Réduire votre consommation d'énergie ? Connaître les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ?

Venez prendre conseil avant de vous lancer dans un projet !



Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

02.97.74.30.95 / conseiller@renov-info-service.bzh

Galerie du Trait d'Union – 8 rue Jean Noël Gougeon à Ploërmel

www.renov-info-service.bzh

Attention aux démarchages abusifs !

RENOV Info Service recense des pratiques douteuses sur le territoire : discours mensongers, pression du vendeur à signer rapidement, contrats antidatés, tarifs exorbitants, etc. Des entreprises malveillantes se font passer pour des partenaires de l'Etat et indiquent que le logement sera fortement taxé si des travaux de rénovation ne sont pas effectués rapidement. Ils proposent un diagnostic énergétique gratuit, suivi de travaux de rénovation à des coûts exorbitants, « autofinancées » via un crédit à la consommation à un taux très élevé, qui assure leur rémunération. Soyez vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique.

Que faire ?

- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même,
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé,
- Privilégier le bouche à oreille avec des entreprises locales et qualifiées,
- Contactez RENOV Info Service qui vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et vous apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés

LE MOT DES ASSOCIATIONS



Anciens Combattants et Soldats de France



L'année 2017 vient de se terminer, 2018 s'ouvre à nous. Partons d'un bon pied malgré nos âges avancés mais restons tous unis comme au Front.

La cérémonie du 11 novembre s'est bien déroulée malgré une météo capricieuse. Merci à tous ceux qui ont fait le déplacement : les Nicolasiens et Nicolasiennes, les jeunes élèves, les parents et adhérents sans oublier les porte-drapeaux, la sonorisation et les nouveaux « Soldats de France » qui nous ont rejoints. Félicitations aux nouveaux décorés.

La cotisation est maintenue à 25€ pour les A.F.N. et 23€ pour les Soldats de France comme l'année précédente.

Voici les manifestations à venir :

Le 8 mai : cérémonie au monument aux morts à 11h30

Du 21 au 26 juin : Pèlerinage à Lourdes des anciens combattants toutes générations confondues. Inscription auprès du président pour la fin janvier.

Octobre : repas de secteur

Le 11 novembre : cérémonie au monument aux morts à 11h30

Bonne et Heureuse Année à Tous

Le Bureau

L'Eternel Printemps

Bonne et Heureuse année à tous, que 2018 soit indulgente avec nous les anciens et que la souffrance ne soit pas trop dure à supporter.

La vie du Club : le nombre d'adhérents ne vas pas en augmentant. Au passage, ayons une pensée pour ceux qui nous quittés. C'est avec plaisir que nous accueillons les nouveaux pour partager la galette des rois.

Comme d'habitude nous essayons d'organiser 2 repas dans l'année. Pour le voyage ce sera à débattre.

Bonne Année à Tous

Le bureau



Arts & Loisirs

Envie de pratiquer un sport. Lequel ?...

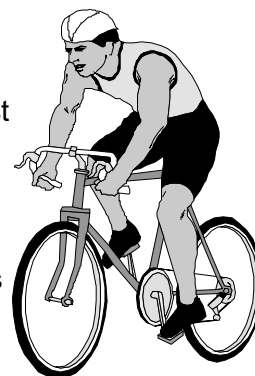
Pourquoi pas le **vélo** ? Savez-vous qu'il existe une section Cyclo depuis 28 ans . Alors rejoignez -nous le dimanche matin au local du foot ; un circuit est programmé pour une durée de 2h30 à 3h30 suivant la saison.

Départ 9h00 du 1er janvier au 9 avril

8h00 du 16 avril au 27 août

9h00 du 3 septembre au 31 décembre.

Un calendrier des sorties annuelles est distribué à chaque adhérent et nous demandons une modeste cotisation pour le bon fonctionnement du club.



Pour tous renseignements contacter :

Philippe MONNERAIS au 02 97 93 71 14

Patrick MORHAN au 02 97 93 72 44.



Les cours d'**Art Floral** reprendront au mois d'Octobre, le jeudi à la salle de conseil municipal de la mairie, Il y aura pour l'année 2017-2018, 5 cours avec Mado COTTENCEAU, sur différents thèmes : l'Automne, Noël, Pâques....

Les personnes intéressées peuvent venir assister au 1er cours ou y participer gratuitement. Il suffit d'apporter un sécateur et des fleurs.

Vous pouvez pour tous renseignements complémentaires, contacter Corinne BAYON au 02.97.93.77.83 ou Marylène BAYON au 02.97.93.74.46 après 19h15

Maryvonne JEGAT, notre prof de **Gym** depuis 20 ans a décidé d'arrêter de donner des cours. Cette année, nous repartons avec une nouvelle prof : Karine DANION.

Le jour et les horaires restent les mêmes : le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente. Venez nous rejoindre et essayer deux cours gratuitement. vous faut juste une tenue de sport, des baskets, un tapis une bouteille d'eau.

La Gym est ouverte à tous, hommes et femmes de tous âges.

Pour tous renseignements

Josiane HERCOUËT au 02 97 93 73 10

A Tous Bonne et Heureuse Année 2018

Le Bureau



Il
et

U.S.S.N.A.T.



A la fin de la saison dernière, l'équipe fanion de l'U.S.S.N.A.T. (Union Sportive Saint Nicolas Avec Tréal) a accédé au District 2 en terminant second de son groupe.

C'était l'objectif à la suite de la fusion, il a été atteint avec succès.

Cette saison, le club dispose encore d'un bon effectif (une quarantaine de joueurs et une quinzaine de dirigeants), ce qui lui permet d'aligner deux équipes en championnats de District 2 et 4.

Les entraînements sont assurés deux fois par semaine par l'entraîneur Janick Poyac, qui a poursuivi l'aventure avec nous.

A mi-parcours, les résultats sont encourageants, l'équipe A est classée 8ème sur 12 tandis que l'équipe B se place 10ème sur 12.



Les matchs aller se sont déroulés à Tréal, ceux de la phase retour se joueront à Saint-Nicolas du Tertre.

Venez nombreux nous encourager afin de nous aider à nous maintenir en fin de saison.

Au nom du club, nous vous souhaitons une très bonne année 2018 ainsi que beaucoup de joie et de bonheur.

Le Bureau de l'U.S.S.N.A.T.



Pour l'association, le 11 novembre 2016 avait été un temps fort. Cette année sera marquée par la commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre.

Ces trois dernières années, nous avons fait des recherches sur nos soldats disparus. Nous souhaiterions pour cette année nous orienter davantage vers les soldats qui en sont revenus. Nous sollicitons de nouveau tous les nicolasiens qui peuvent nous apporter encore leur concours par des souvenirs matériels, transmission de mémoires (des récits du retour, de la vie après...)

Nous vous donnons dès maintenant rendez-vous le 11 novembre 2018 pour une commémoration digne de ce devoir de mémoire.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2018.

La Pêche



Un nouveau bilan 2017 encourageant et positif .

La vente de cartes est stable (en légère progression) par rapport aux années précédentes.

Depuis la prise en charge du plan d'eau par l'association il y a presque dix ans, ce site magnifique est apprécié par tous et pas seulement les pêcheurs. Sa propreté ,son calme en font un lieu aujourd'hui réputé par une grande population .

L'ouverture de la pêche est prévue le samedi 14 avril 2018. Quelques travaux de nettoyage sont programmés par l'association , ainsi qu'un alevinage pour compléter la naissance naturelle qui fonctionne de mieux en mieux.

L'ensemble des membres de la société de pêche de SAINT NICOLAS DU TERTRE vous souhaitent une très bonne année 2018.

Le Bureau.

École Ste Thérèse



Le nombre d'enfants scolarisés sur le RPI St Nicolas du Tertre – Tréal est stable par rapport à l'année dernière. En effet les 80 élèves sont répartis en 4 classes. Les maternelles sont réunies à St Nicolas du Tertre.

La rentrée des enfants scolarisés à St Nicolas du Tertre s'est déroulée en douceur...Une prérentrée a été organisée le vendredi 1er septembre. Ce moment a été apprécié par les enfants, les parents et l'équipe pédagogique car les enfants ont pu amener leurs affaires, découvrir les aménagements de la classe et préparer la rentrée des classes en toute confiance.

L'équipe pédagogique est composée d'Audrey Pérot, enseignante et chef d'établissement, de Brigitte Thoa, ASEM de l'école et de Marie-Annick Dubois qui s'occupe de la cantine. Marnie Burton Jenkins a terminé son contrat en octobre, nous remercions Marnie pour son travail et son dévouement à l'école pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Cette année, les enfants du RPI St Nicolas du Tertre – Tréal travaillent sur le thème du conte comme vecteur d'enrichissement culturel et lexical. Ce projet est mené par l'ensemble des écoles du réseau de la Gacilly.

Les enfants ont assisté à un spectacle avec une conteuse, ont participé à des ateliers sur le langage oral...et d'autres animations sont prévues dans l'année comme l'écriture d'un conte, l'intervention d'une illustratrice à l'école dans le cadre du salon du livre de Sérent....

Mais ce qui marquera cette année scolaire est l'expérience originale qu'ont vécu les enfants de PS, MS, GS et CP du RPI. Une nuit magique à l'école a été organisée le vendredi 8 décembre. Les enfants sont restés dormir à l'école avec leurs camarades et leurs maîtresses !! La soirée a été animée par une conteuse Marie Chiff'Mine qui est venue avec sa brouette magique, ses instruments.... Elle a raconté plusieurs histoires et contes sur le thème de la nuit et de Noël. Le coucher des enfants s'est déroulé sans pleurs et les retrouvailles avec les parents se sont déroulées le samedi matin dans la salle des fêtes autour d'un petit déjeuner offert par l'APEL. Cette soirée a été financée en grande partie par l'APEL et par un don de l' « assaut du Tertre ».



Tous les jeudis, Anne-Marie, Chantal, Maryvonne et Simone, nos « mamies lecture » viennent lire des histoires aux enfants. Nous les remercions de prendre du temps pour les enfants de l'école.

Chaque lundi, les enfants vont à la bibliothèque de St Nicolas. Merci aux bénévoles de la bibliothèque de nous proposer une multitude de choix dans les livres.

Pendant les vacances d'été, la clôture de l'école a été refaite par la mairie et pendant les vacances de la Toussaint, les membres de l'OGEC ont repeint le portail et le portillon de l'école. Bravo le rendu est superbe et coloré !!!

Les manifestations du RPI St Nicolas du Tertre- Tréal pour l'année scolaire 2018 :

- les Portes Ouvertes des écoles de St Nicolas du Tertre et de Tréal.
- le carnaval aura lieu le vendredi 20 avril à Tréal.
- la kermesse est prévue le dimanche 10 juin à St Nicolas du Tertre. Une messe sera célébrée à 11h puis un repas sera servi sous les Halles avant le spectacle des enfants.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles, les associations de l'école, la mairie qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et toujours dans l'intérêt des enfants.

Les enfants du RPI et l'équipe pédagogique vous souhaitent une très belle et heureuse année 2018.

Audrey Pérot

Forlane

La chorale « Forlane » regroupant une quarantaine de chanteurs et chanteuses de 4 communes (Ruffiac, Saint-Nicolas de Tertre, Tréal et Caro) a repris son activité depuis la mi-septembre avec un répertoire divers et varié, sous la direction de Florence Le Daim, chef de chœur..

Cette première partie d'année a été consacrée aux répétitions pour les animations de Noël. Depuis 7 ans, la chorale se produit dans les églises et chapelles pour donner des concerts de chants de Noël (chants traditionnels, profanes et religieux).

Tous les adhérents de « Forlane » vous souhaitent une très bonne année 2018. Nous invitons tous les chanteurs et chanteuses qui le veulent, à nous rejoindre pour partager ensemble notre passion du chant chorale.

Le bureau

Société de chasse

L'année 2017 s'est bien passée et nous espérons que 2018 soit de même. Nous avons élevé une centaine de faisans pour nos lâchers avec une bonne réussite. Le piégeage des nuisibles a été assez important.



Composition du Bureau :

- Président : Noël Robert
- Vice-Président : Marquet Marcel
- Secrétaire : Riallin Bernard
- Secrétaire Adjoint : Carrio Emmanuel
- Trésorier : Beaudoux Bruno
- Trésorier Adjoint : Mauraisin Max
- Membres : Renaud Jean, Renaud Dominique



Un nouveau garde-particulier est en cours d'assermentation en la personne de Lionel Louër. Nous vous informons que la société de chasse organisera un repas aux Halles de la Guette le 26 Mai 2018 au soir. Des tickets seront vendus en temps voulu. Nous comptons sur votre présence.

Tous les chasseurs vous souhaitent une bonne année 2018.

Le Bureau

Souvenir ! Souvenir !



Photo classe 3 en 1963

- | | | | |
|----|---|---|-----------------|
| 1 | LE CADRE Julien dit Jules | Agriculteur | La Ville de Bas |
| 2 | NOËL Théophile (1903) | Agriculteur | La Piboulaie |
| 3 | FRAPSAUCE Françoise (née Hercelin) (1893) | Agricultrice, Sage-femme dans son secteur | Le Carrefour |
| 4 | BAYON Mathurin (1893) | Agriculteur | La Bridelaie |
| 5 | RICAUD Victorine (née Le Gal) (1893) | Epicrière | Le Bourg |
| 6 | DUBOIS Clémentine (née Dubois) (1903) | Agricultrice | Le Bourg |
| 7 | LE CADRE Anne-Marie (née Guibelin) (1903) | Agricultrice | La Ville de Bas |
| 8 | TUDOT Jean-Claude (1943) | | Le Rond Point |
| 9 | BOUEDO Eliane (née Renaud) (1933) | Bouchère | Le Bourg |
| 10 | LE MOING Joseph | Recteur de la paroisse | |
| 11 | TASTARD Gabriel (1913) | Agriculteur | Ville Neuve |
| 12 | GUEHO Félicité (née Dabot) (1923) | Boulangère | Le Bourg |
| 13 | DUBOIS (enfant d'Annick) | | Le Bourg |
| 14 | GUEHO Emile (1923) | Boulangier | Le Bourg |
| 15 | TEXIER Emile (1913) | Agriculteur | Beauvais |
| 16 | DUBOIS Odette (née Chevalier) (1925) | Agricultrice | Le Bois Robert |
| 17 | DUBOIS Joseph (1923) | Agriculteur | Le Bois Robert |
| 18 | DUBOIS Marie-Thérèse (née Tudot) (1933) | Epicrière | Le Bourg |
| 19 | TREGAROT Jean (1923) | Ouvrier minotier puis d'usine | Le Clos Neuf |
| 20 | TREGAROT Simone (née Rio) | Femme au foyer | Le Clos Neuf |
| 21 | THETIOT René (1923) | Employé communal (cantonnier) | Ville Neuve |
| 22 | DUBOIS Annick (née Faruel) (1933) | Commerçante (café+produit sol) | Le Bourg |
| 23 | MONNERAYE André (1923) | Agriculteur | La Clôture |
| 24 | ROYER Jean (1923) | Agriculteur | Les Fiches |



Revue de presse

Johnny et Maryse sont au four et au fourneau !



De la boulangerie au restaurant, il suffit de traverser la chaussée !

« Longtemps je me suis couché de bonne heure » commence l'auteur de « La recherche du Temps perdu » tombé sous le charme d'une madeleine. « Longtemps je me suis levé de bonne heure » pourrait lui répondre le boulanger de Saint-Nicolas-du-Tertre, l'ami du pain, également générateur de délicieux souvenirs. Debout 4 h, couché minuit !

Johnny et Maryse Redon occupent la boulangerie multi-services de la commune depuis 2013. Pour le plus grand bonheur des habitants et de leurs élus. « C'est notre première affaire. » Cependant, le premier d'entre eux, Jean-Claude Riallin n'était pas totalement satisfait : son ancien entrepôt transformé il y a une quinzaine d'années en bar-restaurant était fermé depuis plus d'un an.

Qu'à cela ne tienne, Johnny et Maryse ont du pain sur la planche mais visiblement pas assez. Et c'est ainsi que depuis le 6 avril, ils traversent la chaussée tous les jours entre le « Saint-Nicolas » et « Le bon pain du Tertre ». Quand la boulangerie ferme à midi, les re-

tardataires n'ont qu'à suivre la voie empruntée par les deux commerçants pour se ravitailler au dépôt de pain installé dans le restaurant. « On ouvre la boulangerie à 16 h. Il y a du pain sept jour sur sept », souligne Maryse derrière son bar, pendant que Johnny est au fourneau. Parce que le boulanger est aussi cuisinier. Entre autres choses. Qui sait, il deviendra sans doute écrivain à l'heure de la retraite. A l'instar des romanciers de l'Oncle Sam, le Sarthois de Sillé-le-Guillaume a fait 36 métiers, chez Airbus, à la raffinerie de Donges... « J'ai été réceptionniste, et même ferrailleur ! » Maryse a fait l'école hôtelière de Sainte-Anne à Saint-Nazaire, sa commune d'origine.

Les deux commerçants sont arrivés à Saint-Nicolas-du-Tertre par l'intermédiaire d'un ami originaire de Caro. Comme quoi, il faut toujours avoir un ami originaire de Caro : ça peut rapporter gros, surtout à Saint-Nicolas-du-Tertre ! Il faudrait que les deux oiseaux s'envoient pour s'en rendre compte. Ce n'est pas

d'actualité. Depuis que le bar-restaurant est ouvert, une trentaine de convives y trouvent leur bonheur tous les jours, des gens du coin surtout, quelques personnes de passage. « Le bouche à oreille fonctionne bien, remarque la patronne. On peut aussi accueillir des groupes. Nous avons une grande salle dans laquelle nous aimerions organiser des soirées à thèmes... »

Johnny et Maryse ne manquent ni de travail, ni de projets. Leur fourchette a de nombreuses dents. Le bar-restaurant va leur permettre d'aiguiser celle du traiteur. « On faisait déjà des pizzas à la boulangerie. Elles sont toujours au menu, à déguster sur place ou à emporter. On souhaite également étendre la gamme des burgers... avec du pain maison bien sûr. »

J.F.

➤ La boulangerie est ouverte sept jours sur sept. Le bar-restaurant aussi, sauf le lundi, mardi et mercredi soir, et dimanche midi. Tel : 02.97.72.50.42 ou 02.97.73.01.61.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Le Saint-Nicolas a rouvert ses portes

Depuis le 6 avril, le bourg de Saint-Nicolas revit avec la réouverture du restaurant fermé depuis un an. Après plusieurs mois de réflexion, Maryse et Johnny les boulangers, installés depuis quatre ans prennent la décision de rouvrir les portes du bar-restaurant de la commune.

Du lundi au vendredi midi ils proposent un repas ouvrier à 12 €. Du jeudi soir au dimanche soir, le restaurant est ouvert. Pizzas et burgers sont au menu, ainsi qu'un repas traditionnel à la carte, avec possibilité de plats à emporter. Un dépôt de pain est à la disposition des clients le mercredi matin. Réservations au tél. 02 97 72 50 42.



Maryse et Johnny ont rouvert les portes du bar restaurant de la commune.

La population augmente, et « c'est réconfortant »



Une centaine de personnes sont venues, samedi, à la cérémonie des vœux de la municipalité.

Le maire Jean-Claude Riallin, après avoir présenté ses vœux à la population, a laissé la parole à ses adjoints qui ont développé le bilan de l'année passée et présenté les projets.

Jean Hercouet, 1^{er} adjoint, a annoncé le début des travaux d'extension de la salle polyvalente à partir du 1^{er} octobre, avec l'installation d'un chauffage à aérothermie, un agrandissement sur le côté, et un nouvel aménagement avec la création d'un local.

Nouvelle directrice à l'école

Josette Texier, 2^e adjoint, a évoqué « l'importance de l'espace autonomie senior », qui a pour but d'informer et d'accompagner les seniors, afin d'adapter le quotidien de chacun et de ne pas rompre le lien social. Les après-midi détente seront toujours d'actualité cette année.

Par chance, la commune a

conservé son école pour cette rentrée avec l'arrivée d'Audrey Perrot, en tant que nouvelle directrice, ce qui stimule la vie de Saint-Nicolas.

La commune voit « sa population augmenter doucement mais sûrement et c'est réconfortant », déclare le maire.

Il a ensuite parlé de l'année du changement au niveau communautaire en indiquant l'entrée de Saint-Nicolas dans la communauté de commune de l'Oust à Brocéliande communauté.

La journée de citoyenneté a été un succès, elle sera reconduite cette année.

À la fin de la cérémonie, trois personnes ont reçu la médaille du travail grand or : Marie-Françoise Labbé, Joël Leturnier et Michel Souchet, pour 40 ans de travail dans leur entreprise.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Les écoles de Tréal et Saint-Nicolas ont fêté carnaval



Le carnaval du RPI, des écoles de Tréal et Saint-Nicolas, s'est déroulé vendredi. Après une photo de classe le matin et un pique-nique en guise de déjeuner, les enfants ont défilé déguisés dans le bourg de Saint-Nicolas, pour le plus grand plaisir des familles venues nombreuses.

La démarche écologique de Bernard et Chantal

Ce week-end, dans le Morbihan, ils seront une dizaine de particuliers à ouvrir leurs jardins au public. Celui de Bernard et Chantal Danion respire le bien-être. Petite visite bucolique.

Le rendez-vous

« Nous sommes comme le colibri de la légende amérindienne évoquée par Pierre Rabhi. Nous apportons notre petite pierre à l'édifice de l'écologie, en jardinant au naturel. » Voilà le credo qui guide, depuis de nombreuses années, Bernard Danion et son épouse Chantal, au village de La Porte, en Saint-Nicolas-du-Tertre.

Un intérêt et une conviction forgés au fil du temps et qui remontent au jardin familial de leur enfance. « Nos parents avaient un jardin purement alimentaire et l'aspect économique primait. Le nôtre est plus ornemental, mêlant fleurs, fruits et légumes. C'est la démarche écologique qui nous guide. »

Le paradis de la diversité

Ici, pas de bordures bétonnées ni d'allées rectilignes, mais un dédale de chemins qui vous emmènent de surprises en surprises.

Dans le cadre de la manifestation nationale « Bienvenue dans mon jardin », Chantal et Bernard invitent le public à pousser les portes de son magnifique jardin. On y découvre légumes et fleurs, où des myriades d'abeilles viennent butiner.

On peut y apercevoir le merle qui se baigne dans la mare, les poules qui picorent sous le gros cerisier ou encore la grenouille qui plonge dans la zone humide. Un paradis écologique baigné de soleil, où les mauvaises herbes ne sont pas indésirables.

La grande diversité de plantes vivaces, botaniques et aromatiques éblouit le visiteur par sa palette de ses couleurs et la diversité de ses parfums. « La biodiversité est une richesse. Ici, il y a en a pour tout le monde. Il y a le gîte et le couvert », apprécie fièrement Bernard et Chantal Danion.

Ce qui est remarquable dans leur



Bernard et Chantal Danion préparent la manifestation « Bienvenue dans mon jardin au naturel ».

approche environnementale, c'est la cohérence de leur démarche : panneau solaire sur le toit, récupération des eaux de toiture, phytoépuration, filtrage de toutes les eaux qui viennent se décanter dans un bassin servant à l'arrosage du jardin.

Les branches sont broyées afin de couvrir les allées, les déchets alimentaires partent au lombricompostage, les tailles sont amassées afin de créer une inépuisable réserve pour amender la terre du jardin. « Tout ce qui pousse dans le jardin retourne au jardin ».

« C'est notre quatrième participa-

tion à Bienvenue dans mon jardin au naturel », précise le couple. L'un des objectifs de l'opération, qui a attiré plus de 20 000 visiteurs en 2016, « c'est de favoriser le partage d'expérience ». Convivialité, curiosité, passion... accompagneront les participants. Ils pourront s'informer, partager sur leurs pratiques de jardinage.

Respecter la Terre

« Je souhaite promouvoir les différentes techniques adaptées au jardinage naturel, espère Bernard. Nous ne sommes pas des intégristes de l'écologie. Nous la vivons

par passion et par conviction. Nous faisons en sorte de ne pas aggraver une situation environnementale critique. Au jardinier débutant, je lui dirais de commencer modestement en surface et en quantité. De respecter la terre et de faire preuve de bon sens et surtout d'entrer dans une démarche respectueuse de l'environnement. »

Ouverture des jardins, 6, rue La Porte, à Saint-Nicolas-du-Tertre. Tél. 06 38 41 90 73, les samedi 10 et dimanche 11 juin, de 9 h 30 à 17 h 30. Entrée gratuite.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Les écoliers ont passé une journée à la ferme



Les enfants du regroupement pédagogique intercommunal ont répondu à l'invitation des agriculteurs de Tréal. L'animation a permis aux élèves de découvrir le monde de la ferme. Ils ont visité une entreprise de travaux agricoles, un élevage de porcs, une exploitation de volailles et une de production laitière où ils ont pu déguster du fromage.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Cousinade au Moulin-Neuf autour de la locomotive à vapeur



Fidélité au métier de meunerie chez les Sérazin. L'ancêtre Jean-Marie, né en 1849 tenait déjà un moulin à la suite de son père. Ses descendants se sont réunis pour fêter aussi la présence depuis cent ans d'une locomotive à vapeur. La première, construite pour les battages, a été utilisée en 1905 pour pallier la sécheresse du ruisseau de la Guette; la dernière, de 1926, fut réquisitionnée entre 1939 et 1945 pour faire fonctionner le moulin. Depuis 1975, elle fait revivre « le bon vieux temps des battages ». Jean-Lou, fils de Gabrielle Guillaume et de Joseph Sérazin continue le métier de minotier pour la sixième génération.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Ils ont nettoyé le bourg et ses abords



Ils n'étaient qu'une vingtaine à participer, vendredi, à la troisième matinée citoyenne de la commune. Le petit groupe a nettoyé le bourg et ses abords, et a donné un coup de fraîcheur à la grotte et aux rives de l'étang.

La commune acquiert un nouveau tracteur

En 1989, Saint-Nicolas du Tertre, se dote d'un nouvel équipement pour l'entretien de la commune. Gilbert, employé communal depuis 1985, se charge, pendant toutes ces années, du bon maintien du bourg et de ses abords.

Le matériel vieillissant, le conseil municipal décide cette année d'acquérir un nouveau tracteur, avec ses accessoires, et le confie au très consciencieux Gilbert.

Pour une facilité de suivi technique et de proximité, le véhicule est acheté à La Chapelle-Caro, entièrement financé par la commune.



Gilbert, dans le nouveau tracteur, accompagné des élus.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Une pré-rentrée en douceur pour les plus jeunes écoliers

Le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles de Saint-Nicolas et Tréal prépare la rentrée avec un effectif de 79 élèves inscrits. Un chiffre en hausse par rapport à l'année dernière.

À l'école Sainte-Thérèse de Saint-Nicolas, 18 élèves de TPS, PS et MS seront accueillis par Audrey Perot, la directrice. Vendredi, elle a organisé une pré-rentrée en douceur pour les plus petits. Elle leur a fait visiter leur future classe qui a subi quelques transformations durant l'été.

L'objectif de ce moment est de les familiariser avec ce nouvel environnement et de les mettre en confiance ainsi que les parents.

À Tréal, l'effectif est de 61 enfants répartis entre les niveaux allant de la Grande section (GS) au CM2. Quatre



Les deux directrices, Audrey Perot et Juliane Le Gal.

enseignantes les encadreront au côté de la directrice Juliane Le Gal.

Le projet commun des deux écoles de l'année sera « autour du conte ».

Saint-Nicolas-du-Tertre

Noces d'or pour Noëlle et Louis- Etienne Guillemot



Noëlle et Louis-Etienne Guillemot ont fêté leurs nocés d'or, samedi, entourés de toute leur famille.

Louis-Etienne Guillemot est né 1943, à Ruffiac et Noëlle en 1949, à Saint-Nicolas. C'est lors d'un bal champêtre qu'ils se rencontrent à Ruffiac, en 1966. Leur union devient officielle le 21 octobre 1967, il y a juste 50 ans jour pour jour.

Samedi, ils ont renouvelé leurs vœux à la mairie et à l'église, entourés de toute leur grande famille.

Louis-Etienne a travaillé deux ans chez Entremont, avant de devenir contrôleur laitier du Morbihan jusqu'à sa retraite. Il a été conseiller municipal de Saint-Nicolas de 1983

à 1989 et adjoint durant trois mandats jusqu'en 2008.

Noëlle a fait toute sa carrière chez Yves-Rocher, durant 43 ans. Cette union leur a offert trois enfants, et six petits-enfants.

La marche, la danse, le jardinage sont devenus leurs loisirs favoris pour une retraite paisible. Sans oublier le bénévolat auprès des associations de la commune, le foot, le comité des fêtes et la paroisse, et bien évidemment leurs petits qui leur occupent une bonne partie de leurs loisirs.

Saint-Nicolas-du-Tertre

Les enfants ont vécu une nuit magique à l'école



Les enfants des écoles de Saint-Nicolas et Tréal, ont passé une nuit magique à l'école, rythmée par des contes de Noël.

Une idée originale, celle d'organiser une nuit magique à l'école, a émergé pour plusieurs raisons.

La première, est que tous les deux ans, les CE1, CE2, CM1 et CM2 du RPI de Saint-Nicolas Tréal, partent en voyage scolaire.

L'équipe enseignante a donc réfléchi à un événement pour les plus petits. Comme le thème de l'année est le conte, vecteur d'enrichissement lexical et culturel, l'organisation d'une nuit à l'école est venue naturellement.

Ainsi, vendredi soir, les 37 enfants de PS, MS, GS et CP du RPI ont

vécu une expérience originale, celle de dormir à l'école aux côtés de leurs enseignantes.

La soirée a été animée par Marie Chiff'Mine, conteuse venue avec sa brousse magique, qui a présenté un spectacle sur le thème de la nuit et de Noël.

Ses chants et ses instruments ont emporté et bercé les enfants dans la magie d'une nuit à l'école. Audrey Perot, Juliane Le Gal, les directrices des deux établissements, avec Pauline Gouedo, enseignante et Brigitte Thoa, ont encadré les petits pour la nuit.

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE Infos du 4/10/2017

Rassemblement des jardiniers bretons au naturel : 40 000 visites



« Bienvenue dans mon jardin en Bretagne » a eu lieu les 10 et 11 juin. C'était l'heure du bilan samedi. Saint-Nicolas-du-Tertre a accueilli une partie (une cinquantaine de personnes) des 170 jardiniers bretons qui ont ouvert leurs portes au public, à l'instar des « locaux de l'étape », Chantal et Bernard Danion.

Une enquête effectuée par les jardiniers a permis de connaître le nombre de visites à l'échelle régionale : 40 000. Nombre moyen de visiteurs par jardin : environ 200.

Il y avait moins de monde qu'en 2015 (50 000 visiteurs), mais cette baisse est plutôt bien accueillie par les jardiniers : **Quand il y a trop de monde,**

on n'a pas le temps de discuter. » Autrement dit, si la fréquentation a baissé cette année, le nombre de questions posées est certainement à la hausse !

Pour mémoire, l'objectif de cette opération de communication est de sensibiliser le public aux pratiques de jardinage respectueuse de l'environnement et des hommes. Parmi les visiteurs, certains utilisent encore des pesticides. Leurs habitudes vont-elles changer après cette opération ? Oui, déclare la moitié de ces jardiniers toujours accros aux produits chimiques.

2019 : LA FIN DES PESTICIDES

Du côté des jardiniers, la majorité a envie de renouveler

l'opération dans deux ans. En 2019, Loi Labbé oblige, les particuliers ne pourront plus utiliser de pesticides. La loi s'applique depuis cette année aux collectivités publiques. A cet égard, les jardiniers demandent aux communes de les aider à accueillir dans de meilleures conditions leurs hôtes d'un jour (stationnement, signalisation...). « **Vous êtes les ambassadeurs de la commune** », martèlent les organisateurs d'une manifestation qui mobilise différents partenaires comme la Maison de la consommation et de l'environnement. **J.F.**

Quelques chiffres. Cette opération bénéficie d'une couverture médiatique importante : 35000 dépliant, 2 600 affiches, 1 020 livrets sur le jardinage au naturel, plus de 300 panneaux, près de 500 supports de presse (dont 303 articles). La presse traditionnelle a encore de beaux jours devant elle. On notera que près de 55% des visiteurs ont été informés de l'opération en lisant le journal et près de 24% par le bouche à oreille.



Saint-Nicolas-du-Tertre Ouest France 10/10/2017

Un repas pour honorer les aînés de la commune



Les doyens ont été ravis de l'invitation de la municipalité. Ernest Monneraye, Léonie Cavalon, Lucie Morin et Louis Cavalon, tous les quatre âgés de plus de 90 ans, étaient les aînés de l'assemblée.

La municipalité de Saint-Nicolas, le maire Jean-Claude Riallin, entouré du député Paul Molac et de la conseillère départementale, Florence Prunet, ont rendu hommage,

dimanche midi, aux aînés de la commune.

Quatre-vingts personnes de 70 ans et plus ont partagé un repas offert par la commune.

La fête des battages : un bel hommage rendu aux anciens et à leurs métiers



La fête des battages a rassemblé un très nombreux public venu célébrer l'authenticité et le goût du terroir.

La fête des battages, 47ème du nom a été, une nouvelle fois une belle réussite, dimanche à Saint-Nicolas-du-Tertre. Un rendez-vous incontournable sur le calendrier estival pour aller à la rencontre des anciens, toujours présents pour revivre les métiers, savoir-faire et gestes d'autrefois.

Une fête qui respire l'authenticité et le bon goût du terroir. Après le défilé traditionnel

du bagad de Ploërmel dans la rue principale du centre-bourg jusqu'au site de la fête, un bel hommage a été rendu à Paul Dubois, disparu en septembre dernier, et qui a longtemps œuvré au sein du comité des fêtes.

Avec Joseph Sérazin qui vient de fêter ses 90 ans, fidèle des débuts de la fête en 1970, tous les deux ont été des piliers dans l'organisation de la fête

des battages qui a su traverser les années et perdurer. Bon pied, bon œil, Joseph Sérazin a actionné le sifflet de la locomobile qui lance le début des battages, accompagné des organisateurs et du maire Jean-Claude Riallin. Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu se régaler auprès des stands de fabrication de cidre, galettes au feu de bois, crêpes,

nale de pain, de farine, beurre et partager les savoirs-faire d'antan de la moisson à la faucheuse, moisson à la lieuse et la nouveauté cette saison, le battage au fléau.

Un carton plein en soirée affiché pour la traditionnelle fricassée ou le bœuf gros sel et une clôture en beauté avec le feu d'artifice et la soirée disco. Rendez-vous l'an prochain pour un 48ème rendez-vous.



Nuit magique : les enfants sont restés dormir à l'école !



Une « Nuit magique » s'est déroulée à l'école vendredi soir. Comment est née l'idée d'organiser cette manifestation inédite ? Explications par la directrice de l'école. Tous les deux ans les CE1, CE2, CM1 et 2 du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) qui associe l'école de la commune et celle de Tréal partent en voyage scolaire. Cette année, les élèves vont partir deux jours au Puy-du-Fou. « Ainsi avec l'équipe enseignante, nous avons réfléchi à organiser un

événement pour les plus petits de notre RPI », confie Audrey Pérot. Notre thème de l'année étant le conte comme vecteur d'enrichissement lexical et culturel, l'organisation d'une nuit à l'école a émergé naturellement. Ce thème est partagé et mené par le réseau des écoles privées de la Gacilly.

Ainsi, vendredi dernier, les 37 enfants de PS, MS, GS et CP du RPI ne sont pas rentrés chez eux. Ils ont vécu une expérience originale : celle de rester dormir à l'école avec leurs

maitresses. Les GS et CP scolarisés à Tréal ont rejoint leurs camarades à Saint-Nicolas-du-Tertre après l'école. Chacun a pu poser ses affaires, préparer son petit lit pour la nuit.

La fin d'après-midi et la soirée ont été animées par Marie Chiff'Mine, une conteuse venue avec sa brochette magique. Une fois le dîner passé, les enfants se sont mis en pyjama et se sont installés pour écouter les contes d'hiver racontés par Marie Chiff'Mine. « Ses contes, ses chants, ses



instruments ont emporté et bercé les enfants dans la magie d'une nuit à l'école. L'heure du coucher s'est déroulée sans pleurs et leurs petits yeux se sont fermés naturellement. Chaque enfant avait au pied de son lit un phoaphore qui avait été fabriqué en classe pour cette nuit à l'école.

Cette nuit à l'école a été encadrée par Audrey Pérot la directrice et enseignante en PS-MS, Juliane Le Gal, enseignante en GS-CP et chef

d'établissement de Tréal, par Pauline Gouedo, enseignante en CE1-CE2 et Brigitte Thoas, ASEM à l'école de Saint-Nicolas-du-Tertre. La conteuse est restée également dormir sur place.

Les retrouvailles avec les parents se sont déroulées le samedi matin autour d'un petit déjeuner offert par les parents d'élèves de l'APEL. Marie Chiff'Mine a proposé un spectacle devant les enfants et leurs parents. « Ce moment convi-

vial a été très apprécié par tout le monde. Nous remercions l'APEL d'avoir financé en grande partie l'organisation de cette «Nuit à l'école» et «L'assaut du Tertre» pour son don à l'école. Nous avons beaucoup de chance d'avoir des parents actifs et toujours prêts à nous suivre dans nos projets. Nous les remercions de nous avoir fait confiance. Cette expérience restera inoubliable pour les enfants comme pour nous les enseignants. »

SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE

Un cabinet infirmier ouvert par deux Marseillais

C'est certainement une première à Saint-Nicolas-du-Tertre : l'ouverture d'un cabinet infirmier. L'autre surprise est l'origine géographique des deux professionnels paramédicaux : Marseille. Une question s'impose d'emblée : comment un couple de Marseillais et leurs trois enfants ont-ils eu l'idée de venir vivre et travailler dans un petit village breton ! ? « Grâce à un habitant de Saint-Nicolas-du-Tertre qu'on avait comme patient à Marseille, confie Benoit Arcens. Ma femme aime beaucoup la Bretagne. Elle rêvait de s'y installer depuis l'âge de 16 ans. En ce qui me concerne, le seul souvenir que j'avais, c'était un camp scout à Quimperlé. Il avait plu pendant quinze jours ! » Alors, quand les deux infirmiers mettent leur entourage au parfum, ils ont l'impression de partir chez les Ch'tis ! « En Bretagne ! ? Mais il fait froid et il pleut tout le temps. Cet été, je leur ai envoyé une photo avec le thermomètre qui indiquait 35 degrés. Dans le Var, l'hiver, le thermomètre peut atteindre les moins 15 degrés. Ici cet hiver, il est descendu quelques jours à moins 8 degrés. »

Quand ils sont arrivés à Saint-Nicolas-du-Tertre, les



Marseillais ont commencé par louer une petite maison derrière l'école. Bientôt ils emménageront dans une vieille maison au Pâtis, « celle de Michel Paul. On nous a raconté que c'était l'une des plus vieilles maisons de la commune. »

« LES GENS SONT TRÈS ACCUEILLANTS »

Le cabinet infirmier est installé dans un bâtiment communal, près de la boulangerie. La décoration est sommaire. Les murs ne sont pas encombrés de tableaux. Sauf que l'un d'entre eux affiche déjà les couleurs : le noir et le blanc du Gwenn-ha-Du ! « On a mis huit mois avant de s'installer,

le temps de savoir si cela se justifiait d'ouvrir un nouveau cabinet dans le secteur. » En fait, oui ! « Il y en a déjà deux à Ruffiac et deux à Carentoir, mais ils sont surchargés. A Quelneuc, nous nous occupons d'une personne qui nécessite trois visites par jour. Dix cabinets infirmiers avaient refusé de se déplacer. Carentoir nous adresse aussi des patients. »

Les deux infirmiers ne sont pas souvent dans leurs locaux professionnels. « Quand on s'installe en libéral, c'est une obligation d'avoir un cabinet qui doit notamment être équipé d'une salle de soins séparée d'une salle d'attente. On préfère se déplacer chez

les gens. On prend le temps de boire le café avec les anciens. Certains ne voient personne pendant la journée. Mais beaucoup sont entourés de leur famille. » Les nouveaux Nicolasiens ont quitté « la folie du Sud » en quête d'une meilleure qualité de vie. « Ça ne me dérange pas d'avoir un tracteur devant moi ! On prend plus notre temps avec les patients. C'est comme ça que nous voulions travailler. Nous avons été très vite adoptés. Les gens d'ici sont très accueillants. Ils ne vont pas râler parce qu'on a un peu de retard. »

Benoît Arcens a perdu sa mère. Sa disparition a précipité leur départ. « J'ai toujours ma grand-mère. » La vieille dame ne quittera certainement pas Marseille, mais « on a déjà fait venir du monde en Bretagne. Les deux parents de ma femme vont venir s'installer par ici. Son père est Corse. »

Après Marseille, la Corse succomberait-elle au climat armoricain ? Ça doit être le réchauffement climatique !

J.F.

➔ Cabinet infirmier du Tertre, 8 rue du Tertre. Tel : 06.30.41.57.04. Mail : arcens.benoit@orange.fr

Tarifs communaux 2018

Photocopies

Page A4 noir et blanc	0.20 €
Page A3 NB	0.40 €
Page A4 couleur	0.50 €
Page A3 couleur	1.00 €

Cimetière

Concession 15 ans	70 €
Concession 30 ans	100 €
Concession 50 ans	150 €
Colombarium 15 ans	70 €
Colombarium 30 ans	100 €
Colombarium 50 ans	150 €

Garderie périscolaire 0.50 € le ¼ d'heure

Services Communaux 26 € l'heure d'intervention + coût horaire du matériel

Tarifs de location

Halles de la Guette

<u>- La journée</u>	153 € pour les particuliers de la commune 204 € pour les particuliers extérieurs
<u>- 2 jours</u>	255 € pour les particuliers de la commune 326 € pour les particuliers extérieurs

Contacts pratiques

Mairie	02.97.93.71.57	mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr
Agence postale	02.97.93.71.58	
Ecole Ste-Thérèse	02.97.93.71.54	
Presbytère – Carentoir	02.99.08.84.34	
Trésor public – Malestroit	02.97.75.12.23	
Pompiers - La Gacilly	18	
Gendarmerie – Malestroit	17 ou 02.97.75.20.18	
Véolia – Redon	09.69.32.35.29	
Edf – Gdf	09.69.39.33.02	
France télécom	1014 agence particuliers 1013 dépannage particuliers	
Assistante sociale sur RDV	02.97.75.18.88	Mme CRESPIEN
Paul Molac, Député	02.97.70.61.72	pmolac@assemblee-nationale.fr

.....
.....
.....
.....
.....

Mairie

Tél : 02.97.93.71.57

Fax : 02.97.93.71.82

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Le mardi entre 18h00 à 20h00 sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Sur rendez-vous

Agence Postale

Tél : 02.97.93.71.58

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h à 12h.

Déchèterie de Ruffiac

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 12h

Déchèterie de Sérent

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 à 18h

Mercredi: 9h à 12h et 13h30 à 18h

Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h 13h30-18h

Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Bibliothèque

Tél : 02.97.93.71.57

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h



Classe 7



Equipe A